

Les membres du Conseil d'École se sont réunis sur la demande de Monsieur Chanut, directeur.

Étaient présents :

- Directeur : M. CHANUT
- Enseignants : Mmes BARBEDETTE et LE BAIL, MM. CANNEVET et GOURDENNE
- Parents d'élèves élus : Mmes CANAVY et WU
- Mme le Maire : Mme BOUCHER.

Étaient excusés :

- M. LE ROUX , Inspecteur de l'Éducation Nationale.
- Mme HIRBEC, membre du RASED
- Mme MOLEZ, enseignante
- Mmes MENUET, RICAUD et M. ANDRE, parents d'élèves élus
- Mme GASNIER, responsable du service enfance,

Le conseil d'école s'est réuni de 18h à 20h.

Mme BARBEDETTE est secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Locaux et équipements
- Préparation de la rentrée 2023
- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (bilan de l'exercice d'octobre)
- Projet d'école
- Projet année 2022 – 2023
- Les points et questions des parents d'élèves retenus pour le conseil d'école

I. Table des matières

I.	Table des matières	1
II.	Locaux et équipements	3
a.	Aménagements réalisés	3
b.	Aménagements à prévoir	3
c.	Achat de matériel	3
III.	Préparation de la rentrée 2023	4
a.	Présentation des effectifs de l'école et de la répartition des classes à ce jour :	4
b.	Prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023	4
IV.	Le Plan Particulier de Mise en Sûreté	5
a.	Principe :	5
b.	Mise en sûreté des élèves :	5
c.	Système d'alerte :	5
d.	Présentation de l'exercice du vendredi 21 octobre :	5
e.	Bilan de l'exercice du vendredi 21 octobre :	6

V. Projet d'école 2021 – 2025.....	7
a. Rappel des enjeux et des objectifs	7
b. Plan d'action pour l'année scolaire 2022 – 2023	7
a. Projet en lien avec les Parcours d'Education Artistique et Culturelle	9
Le Printemps des Poètes	9
b. Projet en lien avec l'Education Physique et Sportive (EPS)	10
c. Autres projets	11
d. Projets en lien avec le parcours citoyen.....	12
e. Séjour scolaire	12

II. Locaux et équipements

a. Aménagements réalisés

Sans objet : pas d'aménagement réalisé depuis le dernier Conseil d'Ecole

b. Aménagements à prévoir

Remplacement des rideaux :

Le remplacement des rideaux dans la classe de MS GS est à prévoir, ils sont en mauvais état : le revêtement « opaque » se déchire et se décolle. Il est nécessaire de réaliser un devis et de le faire remonter à Pascal Herbel (responsable du service technique).

Installation d'une bordure le long du « bac à copeaux » :

Remplacement du toboggan :

Pascal Herbel a fait réaliser plusieurs devis, le toboggan retenu serait un toboggan en Inox.

Devis à 1 788 € HT (*Mefran Collectivités*)

Le devis doit être voté en Conseil Municipal.

c. Achat de matériel

Bureaux élèves :

- 6 tables maternelle – Hauteur 46 cm 480,99 € HT
- 3 bureaux avec casier – Hauteur 75 cm 338,31 € HT

Total : 819,30 € HT soit 938,16 € TTC

Remarque :

- 6 chaises « maternelle » récupérées au périscolaire
- 4 chaises pour les bureaux « élémentaire » récupérées au dépôt du service technique
- 2 bureaux (Hauteur 65 cm) passe de la classe de CE2 CM1 à la classe de CP CE1
- 2 bureaux (Hauteur 72 cm) récupéré au dépôt du service technique
- 1 bureau (Hauteur 75 cm) récupéré au périscolaire
- 1 grande table (plateau 80 x 120 cm) passe de la salle d'art à la classe de CE2 CM1 en échange de 2 tables 40 x 120 cm)

III. Préparation de la rentrée 2023

a. Présentation des effectifs de l'école et de la répartition des classes à ce jour :

Magali Barbedette			Gwénaëlle Le Bail		Yann Gourdenne		Clément Cannevet		Thomas Chanut Julie Molez	
TPS	PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
2	10	8	6	19	14	13	14	10	11	18
20			25		27		24		29	

Soit au total 125 élèves

Historique :

2017-2018 : 100 élèves au 1^{er} octobre
 2018-2019 : 92 élèves au 1^{er} octobre
 2019-2020 : 114 élèves au 1^{er} octobre
 2020 – 2021 : 116 élèves au 1^{er} octobre
 2021 – 2022 : 117 élèves au 1^{er} octobre
 2022 – 2023 : 118 élèves au 1^{er} octobre

b. Prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023

Prévision issue des remontées académiques (décembre 2022)

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	15	9	14	18	14	12	15	20

Prévision ajustée au 20 mars 2023 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	15	9	13	17	15	11	15	21

Répartitions envisagées :

TPS PS MS			GS CP		CP CE1		CE2 CM1		CM1 CM2	
TPS	PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
3	15	9	13	9	8	15	11	9	6	21
27			22		23		20		27	

TPS PS MS			GS CP		CP CE1		CE2 CM1		CM2	
TPS	PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
3	15	9	13	9	8	15	11	15	21	
27			22		23		26		21	

IV. Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

a. Principe :

Le PPMS attentat-intrusion est un « plan ». Il est destiné à la fois à l'école ou à l'établissement scolaire et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Pour l'école ou l'établissement scolaire, le PPMS permet d'avoir réfléchi aux réactions à avoir dans ces situations de crise, en fonction des particularités de chaque établissement d'enseignement. Cette réflexion et les tests que constituent les exercices aident à acquérir progressivement des réflexes permettant de réagir de façon immédiate en mettant en œuvre des comportements qui auront été prédéfinis.

b. Mise en sûreté des élèves :

En fonction de la situation, deux options sont envisageables :

- S'échapper,
- Se cacher, se confiner.

c. Système d'alerte :

Suite aux derniers exercices, la chaîne d'alerte retenue est la suivante :

Chaîne d'alerte :

- ➔ La personne qui constate l'intrusion déclenche le signal via la corne de brume
- ➔ L'alerte est transmise via talkie-walkie au second bâtiment
- ➔ Le signal via la corne de brume est déclenché au niveau du second bâtiment

L'école est désormais équipée d'une corne de brume par salle et d'un Talkie-Walkie par bâtiment.

d. Présentation de l'exercice du vendredi 21 octobre :

Pour cet exercice, le scénario a été réalisé de façon à ce que la personne qui déclenche le PPMS attentat intrusion ne soit pas la personne qui transmette l'information au second bâtiment via le Talkie-Walkie.

Scénario envisagé :

- Déclenchement via la corne de brume situé dans la classe de TPS PS MS (*Bâtiment B*)
- Transmission du signal par Talkie-Walkie (*situé dans la classe de MS GS*)
- Réception du signal Talkie-Walkie dans la classe de CM1 – CM2 (*Bâtiment A*)
- Transmission de l'alerte via la corne de brume à l'ensemble du bâtiment A

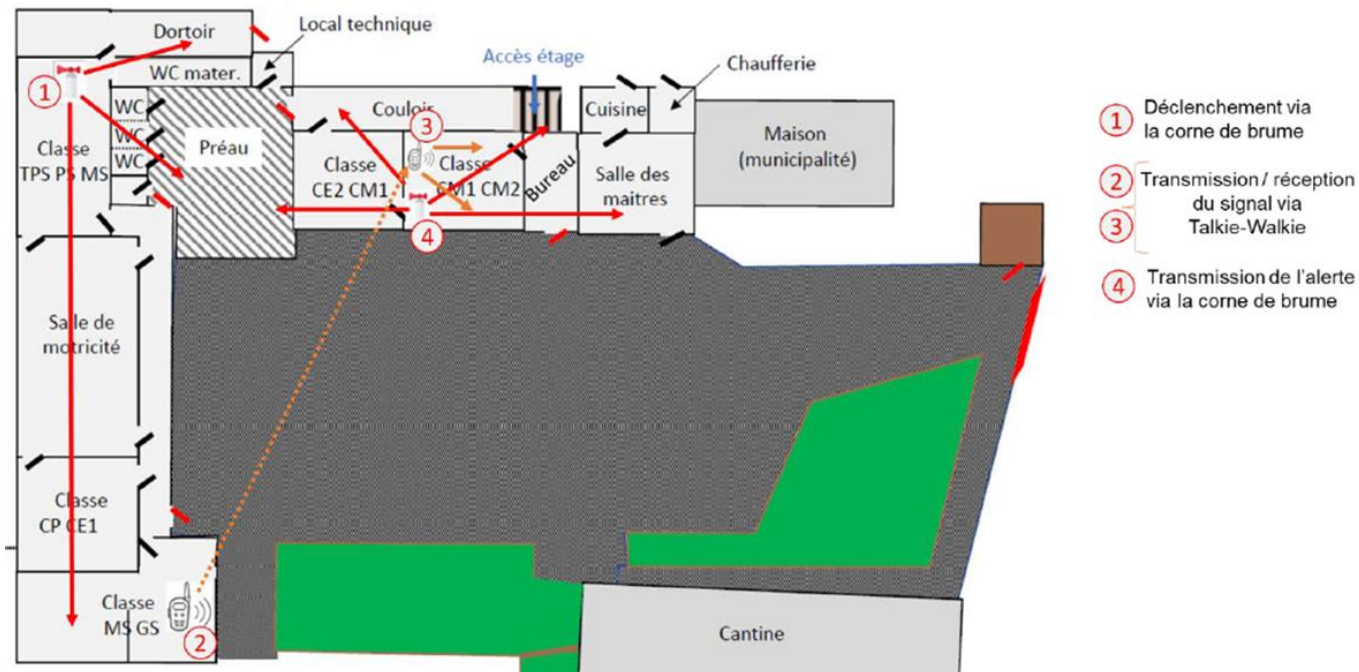


Schéma de l'exercice PPMS attentat – intrusion du vendredi 21 octobre

Remarque : Philippe DONNINI, adjoint en charge de la citoyenneté et de la prévention, était présent lors de cet exercice.

e. Bilan de l'exercice du vendredi 21 octobre :

Eléments positifs de l'exercice :

- Les portes et volets étaient fermés et verrouillés.
- Les élèves d'élémentaires étaient silencieux.
- Les élèves de maternelle étaient silencieux.
- Les portes d'accès aux différents bâtiments étaient fermées.
- Les portes des classes étaient fermées.
- La transmission de l'information entre les deux bâtiments a bien été réalisée

Eléments à renforcer mis en exergue lors de l'exercice :

Lors du déclenchement de l'exercice depuis la classe de TPS PS MS (du fond de la classe) les classes de CP CE1 et MS GS n'ont pas entendu l'alerte

(Pour l'exercice, l'alerte a été faite à nouveau depuis la porte donnant sur le couloir, l'alerte à alors bien été audible par les deux autres classes)

Proposition d'amélioration du dispositif :

Placer les cornes de brumes au niveau des portes d'accès aux classes pour qu'au moment du déclenchement le signal soit bien audible par les autres classes

V. Projet d'école 2021 – 2025

a. Rappel des enjeux et des objectifs

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une école plus juste et équitable dans l'accès à la culture, réduire le déficit culturel

Objectif n°1 : Favoriser la lecture personnelle, l'accès aux livres

Objectif n°2 : Créer des habitudes de fréquentation des lieux culturels aux élèves et à leur famille

Enjeu n°2 : Œuvrer pour école une émancipatrice : accompagner l'Elève dans la construction de son identité

Objectif : Accompagner les élèves à mieux cerner leurs centres d'intérêts, leurs donner des outils pour s'exprimer (exprimer leurs émotions, leurs préférences), accepter les différences de points de vue

b. Plan d'action pour l'année scolaire 2022 – 2023

Les changements, évolution depuis le dernier Conseil d'Ecole sont noté en rouge ci-après.

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une école plus juste et équitable dans l'accès à la culture, réduire le déficit culturel

Objectif n°1 : Favoriser la lecture personnelle, l'accès aux livres

	Mise en œuvre	Plan d'action année scolaire 2022 2023
1	Donner accès aux livres (1) Rénover la bibliothèque scolaire et en faire un lieu géré par les CM2, accessibles pendant les récréations	Pérenniser le projet de la bibliothèque scolaire
2	Donner accès aux livres (2) Collaborer avec les bibliothèques publiques (et d'autres acteurs locaux, par exemple le salon du livre)	Fréquenter davantage les bibliothèques publiques → Pérenniser la fréquentation des bibliothèques publiques → Salon du livre : 2 classes accueilleront un auteur → Animation à la médiathèque de Fougères pour deux classes <i>Remarque : Mme BIHAN, responsable des médiathèques de Saint-Georges-de-Reintembault et Mellé vient des prendre son poste.</i> <i>Les accueils de classe ont repris début mars.</i>
3	Créer un parcours de lecteur du cycle 1 au cycle 3	<u>En cours :</u> A préparer et à présenter au conseil des élèves pour un application à la rentrée prochaine

Objectif n°2 : Créer des habitudes de fréquentation des lieux culturels aux élèves et à leur famille

	Mise en œuvre	Plan d'action année scolaire 2022 2023
1	Faire de l'école un espace culturel qui accueille des expositions (permet aux familles de s'habituer à fréquenter ce type de lieu)	Propositions de temps à destination des parents : - La Grande Lessive (<i>participation aux deux éditions</i>) - Café des parents (<i>dans le cadre du Printemps des Poètes et de la résidence d'artiste, Constance Hinfray</i>)
2	Fréquenter avec les élèves des lieux culturels variés	Projet avec le centre culturel Juliette Drouet : projet Lalo Collaboration avec les médiathèques : les deux classes de maternelle se sont rendus à la médiathèque de Fougères le 17/03
3	Organiser une manifestation culturelle dans un lieu dédié à accueillir ce type d'événements (salle de concert, cinéma...)	Dans le cadre des projets « musique à l'école » le concert aura lieu à la salle des Ajoncs d'Or Participation au Printemps des Poètes : travaux des élèves exposés en dehors de l'école

Enjeu n°2 : Œuvrer pour école une émancipatrice : accompagner l'Elève dans la construction de son identité

Objectif : Accompagner les élèves à mieux cerner leurs centres d'intérêts, leurs donner des outils pour s'exprimer (exprimer leurs émotions, leurs préférences)

	Mise en œuvre	Plan d'action année scolaire 2022 2023
1	Apprendre à se présenter (portrait moral) : création d'une progression inter-cycle permettant d'arriver à cet objectif au cycle 3	A partir de 2023-2024
2	Apprendre à affirmer, exprimer et argumenter ses préférences, accepter les différences de points de vue	A partir de 2023-2024
3	Institutionnaliser un système de gestion des conflits (utilisation des messages clairs à partir du cycle 2)	Mise en place d'un conseil de classe à partir du CP Mise en place d'un conseil des élèves à partir de la GS Mise en place commune des messages clairs à partir du CP → Pérennisation des dispositifs en accordant une place plus importante au conseil des élèves, en lien avec le parcours citoyen et le projet du Parlement des enfants (CM1-CM2)

VI. Présentation des projets prévus pour l'année scolaire

a. Projet en lien avec les Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Le Printemps des Poètes

Contexte :

- La municipalité de Saint-Georges-de-Reintembault a la volonté de construire une action autour du **Printemps des Poètes** en mars 2023
- Description de la manifestation : Chaque année, plus de 12 000 manifestations et autres festivités sont organisées, principalement en France et au Québec, à l'occasion de cette semaine consacrée à l'art poétique, qui se déroule habituellement au mois de mars, précédant de quelques jours l'arrivée du printemps.
- Une première réunion a eu lieu avec les partenaires possibles du projet (écoles, collèges, EHPAD, cinéma...)

Résidence artistique : Constance Hinfray (poète, plasticienne et performeuse)

- Classe de CE2 – CM1
- Résidence du lundi 9 au lundi 16 janvier
- Réalisation d'un théâtre d'ombre à partir de fragments poétiques écrits par les élèves
- Projet porté par la Maison de la Poésie à Rennes

Financement : 4 800 € répartis de la façon suivante :

- DRAC : 3 000 €
- Municipalité : 1 000 €
- APE : 400 €
- Coopérative : 200 €
- DAC : 200 €

Actions de l'école de l'Etre

En amont :

Ateliers d'écriture proposés par l'association « Pages blanches » aux classes de GS / CP-CE1 et CM1-CM2

Pendant le Printemps des poètes :

Exposition de travaux sur l'abri bus de Saint-Georges (lundi 13/03)

Exposition de travaux devant l'école : arbre à poèmes (CP-CE1), au niveau des classes (TPS PS MS et MS GS)

Enregistrement de poèmes pour diffusion en différents lieux de Saint-Georges-de-Reintembault (CE2-CM1 et CM1-CM2)

Temps de rencontre d'échange avec l'EHPAD (CM1-CM2) le jeudi 16 mars :

- Exposition des travaux des résidents (*thème : les oiseaux*)
- Temps de récitation de poème
- « Concert » à partir du travail réalisé en début d'année avec Céline Jouzel, musicienne intervenante au conservatoire communautaire de Fougères Agglomération (Thème : musique et poésie)

« Café des parents » le jeudi 23 mars à partir de 17h30 :

Ecole de l'Etre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

- Exposition de travaux d'élèves dont « La grande lessive »
- Restitution du projet de résidence d'artiste (CE2-CM1)

Clôture du « Printemps des poètes » le lundi 27 mars :

Temps de rencontre et de discussion sur le voyage et les frontières à partir de l'expérience du tour du monde en vélo de Constant Pehlate (classe de CM1-CM2)

Projet « Musique à l'école » en partenariat avec le conservatoire de musique communautaire de Fougères agglomération

Classes concernées : Classes de CP-CE1 CE2-CM1 et CM1-CM2

Thème : Musique et Poésie

Déroulement : Intervention de Céline Jouzel tous les lundis matin de septembre à janvier
Restitution à la fin du projet (concert à la salle des ajoncs d'or le lundi 9 janvier)

Financement : Fougères agglomération

Salon du livre de jeunesse de Fougères

Classes concernées : MS – GS et CP - CE1

Déroulement : Les deux classes accueilleront un auteur en classe

Financement : 104 € (52€/classe) – Association des Parents d'Elèves

Spectacle Gamin – Lalo

Classes concernées : MS – GS / CP – CE1 / CE2 – CM1 et CM1 – CM2

Déroulement : Mardi 13 décembre à 14h00 – Centre Culturel Juliette Drouet

Spectacle créé à partir de la résidence mission à Saint-Georges-de-Reintembault réalisée en 2021 et 2022

Financement : 649 € - Association des Parents d'Elèves

Dont : 404 € pour la billetterie et 245 € pour le transport

Ateliers de la médiathèque de Fougères

Classes concernées : TPS – PS – MS et MS - GS

Déroulement : Animation à la médiathèque de Fougères

Financement : 175 € - Transport pris en charge par la coopérative scolaire

b. Projet en lien avec l'Éducation Physique et Sportive (EPS)

Natation scolaire

Classes concernées : CP-CE1 , CE2 – CM1 et CM1 – CM2

Déroulement : 10 séances le vendredi après-midi à la piscine Aquatis de Fougères

Du vendredi 24 mars au vendredi 16 juin inclus

Financement : Fougères agglomération, municipalité de Saint-Georges-de-Reintembault

Ecole de l'Étre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

Intervention de Samuel BEURY, éducateur sportif

Classes concernées : CE2-CM1 et CM1 – CM2

Déroulement : Cycle « Ultimate » de 10 séances en période 2 et 3

Financement : Fougères agglomération

Rencontre sportive avec l'école primaire publique de Louvigné-du-désert

Classes concernées : Toutes les classes

Déroulement : *Vendredi 2 juin à Saint-Georges-de-Reintembault pour la maternelle*

Vendredi 9 juin à Louvigné-du-désert pour l'élémentaire

Maternathlon pour les élèves de TPS PS MS et GS

Ateliers d'athlétisme pour les élèves de CP CE1 CE2 CM1 et CM2

(Ateliers gérés par les élèves de CM)

Financement : **200 € pour le transport pris en charge par la coopérative scolaire**

Perspectives : L'an dernier cette rencontre a eu lieu à Louvigné-du-Désert

Cette année il est proposé de :

- Maintenir les ateliers d'athlétisme à Louvigné-du-désert (*élémentaire*)

- Réaliser la rencontre des élèves de maternelle à Saint-Georges-de-Reintembault

c. Autres projets

Animation avec la LPO – Ligue de Protection des Oiseaux

Classes concernées : CP-CE1

Déroulement : 4 animations au mois de Novembre

2 animations en Janvier Février

Financement : Municipalité dans le cadre d'une convention

Semaine du goût

Classes concernées : MS - GS

Déroulement : Visite de la ferme Lait Gaillardises

Mardi 11 octobre, après-midi

Financement : **175 € - Association des Parents d'Elèves**

Accrobranche

Classes concernées : CP-CE1

Déroulement : Parcours accrobranche en forêt de Fougères

Financement : **650 € dont : 400 € pour la billetterie et 250 € pour le transport**

- **520 € - Association des Parents d'Elèves**
- **130 € - Participation des familles (soit 5€/enfant)**

Ecole de l'Étre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

Sortie à Saint-Malo

Classes concernées : TPS-PS-MS et MS - GS

Déroulement : Visite de l'aquarium, atelier / animation, pêche à pied

Financement : 1 220 € dont : 800 € pour la billetterie et 440 € pour le transport

- 1 000 € - Association des Parents d'Elèves
- 220 € - Participation des familles (soit 5€/enfant)

d. Projets en lien avec le parcours citoyen

Participation au « Parlement des enfants »

Classes concernées : CM1 – CM2

Déroulement :

Candidature déposée auprès du Directeur Académique (jusqu'au 14/11)

Thème : Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions

Visite de l'Assemblée (projet) : Visite de l'Assemblée Nationale et/ou du Sénat (la demande va être réalisée auprès du député de circonscription, des sénateurs du département)

Financement : 1 475 € dont 625 € transport en bus jusqu'à la gare, 850 € transport en TGV

- 935 € - Association des Parents d'Elèves
- 540 € - Participation des familles (soit 20€/enfant)

e. Séjour scolaire

L'école de l'Étre n'est pas bénéficiaire de la subvention « Pass Classe de Mer » de la région Bretagne, ainsi, le séjour scolaire sera d'une nuitée.

Séjour scolaire à l'Île de Batz – Proposition 1 – 1 nuitée

Classes concernées : CE2-CM1 et CM1-CM2

Déroulement :

Lundi 26 Juin	Mardi 27 Juin
Matin : Trajet en bus – traversée en bateau – installation au centre	Matin : Activité pêche à pied et découverte de l'estran
Après-midi : Activités nautiques 1 groupe : Kayak de mer 1 groupe : Paddle	Après-midi : Visite de l'île Traversée en bateau et trajet retour en bus
COÛT : Hébergement : 2 630 € Transport : 2 890 € (2 160 € bus / 730 € bateau) Activités : 1 660 € TOTAL : 7 180 € soit 146,50 € par élève	FINANCEMENT : Participation des parents : 2 450 € soit 50 € par élève. Participation des communes : 1 130 € <ul style="list-style-type: none">• St Georges : 600 € (24)• Mellé : 280 € (6)• Le Ferré : 250 € (10) Coopérative scolaire : 500 € Association de parents d'élèves APE : 3 100 €

Ecole de l'Étre, Rue de Longueve, 35420 Saint-Georges-de-Reintembault

Tel : 02 99 97 00 60

Courriel : ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} conseil d'école, année scolaire 2022 - 2023

VII. Les questions et points des parents d'élèves retenus pour le conseil d'école

Sans objet.